



# Règlement des Examens

## Certification PIX

### **Qu'est-ce que la certification PIX ?**

La certification pix est une certification nationale qui atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Son objectif est d'accompagner l'élévation du niveau général de connaissances et de compétences numériques et ainsi de préparer la transformation digitale de l'ensemble de notre société et de notre économie. Elle permet d'obtenir une certification officielle fiable et reconnue par l'éducation nationale, l'enseignement supérieur et le monde professionnel (CV) y compris au niveau européen. Elle est exigée à l'entrée de certaines formations et peut être valorisée dans le parcours universitaire et professionnel de l'étudiant.

### **Les niveaux de la certification PIX ?**

PIX est une plateforme publique permettant d'évaluer et de certifier ses compétences numériques tout au long de la vie. Chaque citoyen peut obtenir son profil « numérique » allant du niveau débutant au niveau expert (1 à 8). Les niveaux aujourd'hui évalués par PIX vont uniquement de 1 à 6 ; les niveaux 7 et 8 ne sont pas encore disponibles.

### **Organisation et contenu pédagogique**

À la Faculté des Sciences de Montpellier, vous pouvez vous former à la certification PIX :

- Soit en suivant les UE de culture générales « Utilisation des outils de base en Informatique : certification PIX » (HA1G10H – S1 & HA2G12H – S2).
- Soit en suivant une UE hybride « Concepts et outils de base en Informatique » HAV208I (S2)

### **Modalités de la certification PIX**

La certification comporte deux étapes :

- Une étape dite de positionnement, qui consiste en un travail personnel en autonomie sur la plateforme pix (environ 30h), les points pix et les scores de chacune des 16 compétences font partie de l'évaluation pour l'obtention des l'UE (un score minimum de 4 à chacune des compétences est nécessaire).
- La deuxième étape étant le passage de la certification. Les étudiants ayant obtenu le score de 4 à chacune des compétences seront inscrits, à la certification, par le responsable de la certification pix pour la FDS. Ils passent alors la certification sur une plateforme de certification, qui consiste en un questionnaire de 1h45, qui couvre les 5 domaines du référentiel national (16 compétences). Les questions sont similaires à celles posées lors de l'étape de positionnement. Les résultats sont communiqués directement sur le compte pix des étudiants.

## Référentiel général et transversal

PIX est un projet public de plateforme d'évaluation et de certification en ligne. Il se substitue au brevet informatique et internet (B2i) et à la certification informatique et internet niveau 1 (C2i-1). Il recouvre l'évolutivité et les aspects éthiques et déontologiques :

- Tenir compte du caractère évolutif des TIC,
- Intégrer la dimension éthique et le respect de la déontologie,
- Cadre européen

## Référentiel spécifique et instrumental

PIX permet d'obtenir un profil de compétences associé à un score global sur 1024 PIX en réalisant des activités sur une plateforme nationale disponible 24h/24, 7j/7. En conformité avec le cadre de référence européen DIGCOMP, pix évaluera les 16 compétences numériques pour 5 grands domaines :

- D1 : Les informations et données
- D2 : La communication et la collaboration
- D3 : La création de contenu
- D4 : La protection des données et la sécurité
- D5 : l'environnement numérique

Pour plus de détails sur le référentiel, vous pouvez consulter la page officielle du PIX :

<https://pix.fr/competences>

